

L'HÉRITAGE

Une publication de l'AQDR Haut-Richelieu

Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées

870, rue du Curé-Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 2Z8

Téléphone : 450 357-9545 Courriel : aqdrhr@videotron.ca

MOT DU PRÉSIDENT

Germain Lussier, président

DROITS DES GRANDS-PARENTS

Tout drame familial qui implique de petits enfants nous bouleverse au plus profond de notre âme. Que nous pensions à l'horrible drame qui s'est produit à Granby : cette enfant qu'on a retournée dans son milieu familial naturel et qui décède dans d'atroces douleurs. Et trop souvent la télévision nous révèle de nouveaux cas impliquant fréquemment des enfants.

L'AQDR du Haut-Richelieu s'associe à l'AQDR nationale et à l'Association des grands-parents du Québec pour empêcher un groupe de familles, parrainé par une journaliste, de faire annuler l'article 611 du Code civil du Québec. Ce groupe veut que la famille naturelle soit la seule à décider des liens à maintenir entre l'enfant et ses grands-parents.

Article 611 du Code civil du Québec

Les père et mère ne peuvent sans motifs graves faire obstacle aux relations personnelles de l'enfant avec ses grands-parents. À défaut d'accord entre les parties, les modalités de ces relations sont réglées par le tribunal.

Nous soutenons les recommandations de Comité consultatif sur le droit de la famille, entre autres :

- a) que la Charte québécoise des droits et libertés reconnaisse à toute personne le droit à la connaissance de ses origines;
- b) que l'enfant ait le droit d'entretenir des relations avec ses grands-parents;
- c) que l'intérêt de l'enfant soit au cœur des priorités ainsi que le besoin d'une amélioration de l'accessibilité à une justice pour tous;
- d) que la valeur et l'importance des grands-parents soient reconnues dans notre société.

Cependant, deux questions se posent : Est-ce à la famille à prouver qu'il n'est pas dans l'intérêt de l'enfant d'avoir des relations avec ses grands-parents? Ou est-ce aux grands-parents à prouver le contraire? Une décision du tribunal n'apporte pas nécessairement l'harmonie et les bonnes relations dans une famille...

De nouveaux modèles familiaux sont plus nombreux qu'ils ne l'ont jamais été : des grands-parents qui deviennent des arrière-grands-parents, des enfants nés hors mariage, des enfants de familles recomposées, des enfants de couples homosexuels. Même ces familles nucléaires ont besoin d'une famille élargie, présente et impliquée. La présence des grands-parents est un lien précieux dont nous devons prendre soin et protéger de toutes nos forces. Soyons vigilants!

On peut joindre l'Association des grands-parents du Québec au 1 866 745-6110 ou visiter leur site web à :

www.grands-parents.qc.ca.

Source : *Pour un droit de la famille adapté aux nouvelles réalités conjugales et familiales*
Comité consultatif sur le droit de la famille, Juin 2015

Conseil d'administration 2019-2020

Présidence

Germain Lussier

Secrétariat

Odette Dupuis

Administrateurs(-trices)

Francine Latulippe

Louise Barbeau

Louise Nadeau

Jean-Guy Savard

Danielle Anctil

deux postes vacants

Vice-présidence

Michel Verville

Trésorerie

Félix Blanchard

Équipe du bureau

Coordonnatrice

Julie Boulais

Édition et réalisation graphique

Félix Blanchard

Julie Boulais

Correction

Johane Gagnon

Louise Nadeau

Prochaine parution : avril 2020

Date de tombée : 15 mars 2019



DATE	SUJET ET CONFÉRENCIER(-CIÈRE)
3 février 2020 Restaurant Les Glaces Saint-Jean-sur-Richelieu	Aînés et transactions financières en toute sécurité Karine Robillard, avocate
9 mars 2020 Restaurant Les Glaces Saint-Jean-sur-Richelieu	Présentation du Service Amitié-Plus Johanne Gravel, responsable du service Centre d'action bénévole Interaction
6 avril 2020 Restaurant Les Glaces Saint-Jean-sur-Richelieu	Présentation des services de La Capitale Myriam Géliveau Associée assurances Géliveau inc.
4 mai 2020 Restaurant Les Glaces Saint-Jean-sur-Richelieu	La massothérapie et ses bienfaits Marie-Anne Poulin, massothérapeute agréée

APPRENDRE SUR UN ORGANISME

Nom de l'organisme

Centre d'action bénévole Interaction

Présentation du Service Amitié-Plus



Centre d'Action Bénévole Interaction

Le Centre d'action bénévole Interaction, desservant Noyan, Clarenceville et la pointe nord d'Henryville, offre depuis près de deux ans le Service Amitié-Plus. Ce service est gratuit et vise à offrir un soutien amical de bénévoles aux aînés fragiles qui vivent, pour la grande majorité, dans l'isolement. La responsable, Johanne Gravel, a pour mandat de jumeler bénévoles et aînés partageant les mêmes intérêts. Selon les besoins de l'aîné et les disponibilités du bénévole, ils arrivent à une entente concernant les services, qui commence par un appel téléphonique ou plus par semaine. Dès qu'un lien de confiance s'établit, des visites ou de petites sorties peuvent prendre place.

L'important, pour le bénévole, est de devenir une personne significative et rassurante pour l'aîné, lui offrir une écoute active, un soutien aux activités de la maison (les travaux s'accomplissent avec le membre, et non pour le membre) afin qu'elle garde ses acquis, effectuer des déplacements sécuritaires (à l'épicerie, à la banque ou en faisant une promenade), faire des activités avec elle comme jouer aux cartes et surtout l'encourager à rester active et en relation avec son milieu par la participation à des dîners communautaires ou aux activités du club de l'âge d'or.

Cette présence nous permet de dépister les besoins immédiats des membres et, dans la mesure du possible, de les combler, comme par la distribution de bons alimentaires, s'ils sont en situation de précarité alimentaire, de les conseiller ou de les diriger vers des ressources externes, s'il y a des signes de potentiels de négligence ou d'abus.

La première année a été un peu difficile puisque l'on implantait localement un nouveau service, mais nous avons atteint nos objectifs, tant pour le recrutement de membres que de bénévoles, et la seconde année est très bien amorcée. La municipalité de Clarenceville étant située à mi-chemin entre Venise-en-Québec et Lacolle, peu de services à prix abordable sont offerts et nous faisons face aux problématiques des milieux ruraux. Puisqu'il n'y a pas de services de transport collectif ou organisé disponibles, le maillage entre bénévoles et membres du service devient d'autant plus important.

Service Amitié-Plus a démontré son efficacité à de nombreuses reprises puisque plusieurs amitiés sont nées de ces rencontres. Nous avons récemment célébré le 100^e anniversaire de l'un de nos membres, résidant de Noyan. L'activité s'est déroulée avec succès.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec madame Johanne Gravel, responsable du service, au 450 294-2646.



AVIS DE RECHERCHE



Nous sommes à la recherche de bénévoles
pour quelques heures par mois
afin de faire des téléphones pour les membres.

Cette tâche simple vous intéresse?

N'hésitez pas à communiquer avec nous!

Si vous avez d'autres talents que vous aimeriez partager,
comme écrire dans le journal, faire part d'idées ou autre,
vous êtes les bienvenus.

Que vous ayez peu ou beaucoup de temps à offrir, appelez-nous!
Pour information : 450 357-9545



TERRITOIRE DE L'AQDR SECTION HAUT-RICHELIEU



MRC Haut-Richelieu

MRC Jardins-de-Napierville

MRC Roussillon (en partie)

25^e anniversaire

25^E ANNIVERSAIRE

Le 16 décembre dernier avait lieu le 25^e anniversaire de l'AQDR section Haut-Richelieu. Cette belle fête a eu lieu au Quality Hotel. Plus de 75 convives se sont rassemblés afin de déguster un bon repas.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont déplacées. Un merci spécial au maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, monsieur Alain Laplante, à notre députée fédérale, madame Christine Normandin, et à notre député provincial, monsieur Louis Lemieux, pour leurs bons mots.

Il ne faut pas passer sous silence l'excellent travail d'animation de madame Caroline Soulard, du CISSS de la Montérégie-Centre.

Au plaisir de vous voir en 2024 pour le 30^e anniversaire!



L'INTIMIDATION

Félix Blanchard, collaborateur

On parle souvent de maltraitance, mais les aînés souffrent aussi d'un phénomène plus subtil qui s'appelle l'intimidation. J'ai entre les mains un document de l'AQDR nationale dont le titre est : *Prévenir et contrer l'intimidation... même chez les personnes aînées*. Comme le sujet est vaste et mérite qu'on s'y intéresse, je vais puiser dans ce texte un ensemble d'articles pour notre journal.

Voici d'abord une liste d'éléments qui caractérisent les situations d'intimidation :

1. L'intimidation peut se produire dans tous les types de relations, qu'elles soient basées sur la confiance ou non.
2. Il y a un rapport de force, de pouvoir et de contrôle entre les personnes.
3. Les comportements, paroles, actes ou gestes qui constituent de l'intimidation peuvent se produire de manière consciente ou non.
4. Les troubles cognitifs associés au vieillissement et l'effet des médicaments peuvent être à la source de l'intimidation, qu'elle soit consciente ou non.
5. Une personne qui en intimide une autre en étant consciente utilisera l'inégalité du rapport de force dans l'intention de nuire ou de faire du mal.
6. À l'inverse, une personne peut en intimider une autre de manière inconsciente, par exemple en agissant de façon tout à fait inappropriée, mais qui correspond à sa manière d'être au quotidien.
7. Certaines personnes ont recours aux agressions verbales ou physiques pour exprimer leurs émotions lorsqu'elles vivent de la colère ou de la peine. Cela n'excuse pas leurs gestes, comportements, actes ou paroles, même s'ils peuvent leur sembler banals. Une dynamique de pouvoir et de contrôle s'installe alors de façon inconsciente.
8. L'intimidation peut être à caractère singulier (elle se produit de façon isolée et ne survient qu'une seule fois) ou répétitif.
9. Un seul événement grave, telle une menace de mort, peut constituer de l'intimidation, sans que le caractère répétitif ne soit présent.
10. L'intimidation peut être faite de façon directe : elle a alors lieu en présence de la victime, et les gestes, comportements, actes ou paroles sont de toute évidence dirigés contre elle.
11. L'intimidation peut aussi être faite de façon indirecte : dans ce cas, elle a lieu en l'absence ou à l'insu de la victime, et les agissements violents sont cachés, déguisés et plus difficiles à identifier.

À partir de ces précisions, il y aura tous les autres aspects dont je vous parlerai dans le prochain numéro.



LES FEMMES ÂÎNÉES ET LES AGRESSIONS SEXUELLES : UNE RÉALITÉ À NOMMER

Félix Blanchard, collaborateur

Un très bon mémoire de l'Association des retraités de l'enseignement du Québec (AREQ) a été présenté à une commission gouvernementale sur le sujet. Il est difficile de le résumer. On y parle des caractéristiques socio-économiques des femmes âgées : longévité et pauvreté.

Au-delà de l'espérance de vie en bonne santé, il y a les situations d'incapacité qui les rendent dépendantes et, par le fait même, vulnérables. Souvent on a des préjugés au sujet de la sexualité après un certain âge.

Le mémoire essaie de défaire les mythes qui s'y rattachent. Il insiste sur les impacts graves qui peuvent survenir à la suite d'agressions sexuelles. Ces agressions peuvent avoir lieu un peu partout où vivent les âgées.

On énumère ensuite les diverses sortes d'agressions. Il y a encore ce rapport entre le viol et l'attirance physique. Il ne faut pas croire que le vieillissement, parce qu'il amène des changements à la beauté typique, immunise contre le viol. Il y a des agresseurs de tous genres. Il faut en parler souvent parce que ces victimes, souvent incapables de se défendre, vivent ensuite avec d'importantes séquelles.

Les femmes agressées connaîtront la honte, la culpabilité, l'isolement et divers problèmes associés à un stress post-traumatique. L'AREQ se fait un devoir de combattre tous les tabous qui entourent ce problème social.

Bravo à toutes ces femmes qui ont mené bien des combats. Défendre les droits des âgées est notre mission et ce doit être fait avec toutes les autres associations qui nous entourent.

Source :

Association des retraités de l'enseignement du Québec
(AREQ)

Mémoire présenté à la Commission des relations avec les citoyens sur le Rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle

Mars 2015



LE SYSTÈME DE SANTÉ ET LA MÉTHODE TOYOTA

Félix Blanchard, collaborateur

J'étais au conseil d'administration du CSSS Haut-Richelieu – Rouville il y a quelques années, juste avant la superstructure. Je représentais les usagers et plus spécialement les aînés. On m'a vite fait comprendre que la qualité principale d'un membre du conseil d'administration était la discrétion. Il fallait être solidaire et ne rien dire à l'extérieur au sujet de tout ce qui se passait au conseil. J'ai avalé ces directives avec difficulté, d'autant plus que j'allais là spécialement pour revendiquer au nom des gens qui n'avaient pas droit au chapitre. La directrice du temps nous a alors présenté la méthode Toyota.

Si on voulait augmenter l'efficacité du personnel et ainsi rendre plus de services aux usagers, il fallait faire comme Toyota, c'est-à-dire faire passer le rendement au-dessus des autres considérations.

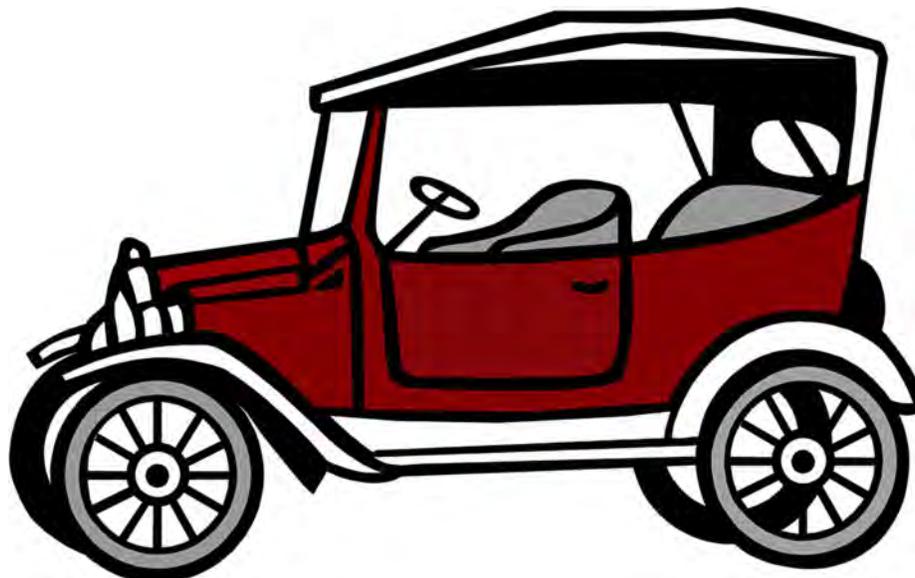
Je n'ai jamais cru à ce système parce que, dans la vraie vie, on a affaire à de vrais gens qui, en plus de leur maladie, existent comme êtres humains.

Voilà que plusieurs années plus tard, La Presse publie un document signé par des centaines de professionnels qui me confirme que j'avais raison.

Il y a, dans le domaine de la santé, tellement de dévouement, de beaux résultats, de générosité qu'il faut célébrer. Mais, en même temps, pourquoi en est-on toujours au même point? On cherche des raisons de mauvais gouvernement, de mauvais syndicat. La solution est probablement dans une ouverture au côté humain de chacun d'entre nous.

Non à la méthode Toyota!

Nous ne sommes pas des automobiles!



DÉFENSE COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE DES DROITS DES ÂNÉS

Félix Blanchard, collaborateur

Quand on a comme mission de défendre les droits de nos membres et des aînés en général, on arrive presque inévitablement à se demander où s'arrête notre champ d'action.

En fait, il est toujours là, mais différemment. Je disais toujours à mon équipe que tous les problèmes qui regardent les aînés nous concernent, mais ce n'est pas notre mission de défendre individuellement chacun d'entre eux.

D'abord, il faut comprendre que, sur la terre, ce qui existe, ce sont des individus. En les informant, on s'adresse à eux collectivement. En prenant des problèmes communs à plusieurs d'entre eux, on généralise et on est directement dans notre mission d'organiser une défense collective efficace.

Par contre, très souvent, quand on dit aux aînés qu'on est là pour les défendre, ils nous interpellent pour leurs problèmes à eux. Et nous ne devons jamais dire que ça ne nous regarde pas parce que c'est individuel.

Nous ne pouvons pas et nous ne devons pas dépasser nos limites de compétence en essayant de régler nous-mêmes ces cas individuels, mais nous ne devons pas les laisser tomber. Il faut accompagner, référer, faire les suivis. C'est pour cela qu'il faut maintenir des réseaux d'entraide. D'où l'importance de toutes ces représentations qui demandent beaucoup de bénévolat aux membres de notre conseil d'administration. À leur manière, ils font de la défense de droits des aînés.

Merci à eux.



VOL 2020Odette Dupuis, collaboratrice

L'embarquement pour le vol 2020 est annoncé!
 N'emportez dans vos bagages que les meilleurs souvenirs de 2019...!
 Laissez les mauvais moments aux objets perdus!
 La durée du voyage sera exactement de 12 mois!
 Vos prochaines escales sont : Santé, Amour, Joie, Harmonie, Prospérité et Paix!
 Le commandant de bord vous propose le menu suivant, servi durant le vol :
 cocktail de l'amitié, suprême de bonne santé, gratin de prospérité, plateau d'excellentes nouvelles,
 salade de réussite, bûche d'émerveillement,
 le tout accompagné de bulles d'éclats de rires.
 Bon et agréable voyage à bord du vol 2020 à destination du bonheur!

LE TEMPS PASSETexte de **Boucar Diouf**

À peine la journée commencée et... il est déjà six heures du soir. À peine arrivé le lundi et c'est déjà vendredi... et le mois est déjà fini... et l'année est presque écoulée... et déjà 40, 50, 60 ou 80 ans de nos vies sont passés... et on se rend compte qu'on a perdu nos parents, des amis... et on se rend compte qu'il est trop tard pour revenir en arrière...

Alors... Essayons malgré tout, de profiter à fond du temps qu'il nous reste. N'arrêtons pas de chercher à avoir des activités qui nous plaisent. Mettons de la couleur dans notre grisaille. Sourions aux petites choses de la vie qui mettent du baume dans nos cœurs.

Et malgré tout, il nous faut continuer de profiter avec sérénité de ce temps qui nous reste. Essayons d'éliminer les « après » ». Je le fais après... Je dirai après... J'y penserai après...

On laisse tout pour plus tard comme si « après » était à nous. Car ce qu'on ne comprend pas, c'est que : après, le café se refroidit... après, les priorités changent... après, le charme est rompu... après, la santé passe... après, les enfants grandissent... après, les parents vieillissent... après, les promesses sont oubliées... après, le jour devient la nuit... après, la vie se termine... Et après, c'est souvent trop tard...

Alors... Ne laissons rien pour plus tard... Car en attendant toujours à plus tard, nous pouvons perdre les meilleurs moments, les meilleures expériences, les meilleurs amis, la meilleure famille...

Le jour est aujourd'hui... L'instant est maintenant... Nous ne sommes plus à l'âge où nous pouvons nous permettre de reporter à demain ce qui doit être fait tout de suite.

Alors voyons si vous aurez le temps de lire ce message et ensuite de le partager/copier. Ou alors vous le laisserez peut-être pour... « plus tard »... Et vous ne le partagerez « jamais »...



Le conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est fier d'appuyer les membres de l'AQDR, qui contribuent au mieux-être et au mieux-vivre de nos aînés.



DANS L'ORDRE: (1^{re} rangée) Jean Fontaine, Ian Langlois, Christiane Marcoux, Alain Laplante - maire, Claire Charbonneau, François Auger, Patricia Poissant. (2^e rangée) Mélanie Dufresne, Marco Savard, Justin Bessette, Michel Gendron, Yvan Berthelot, Maryline Charbonneau.



Merci

pour votre implication
dans notre communauté.



**CHRISTINE
Normandin**
Députée de Saint-Jean
à la Chambre des communes

450 357-9100
christine.normandin@parl.gc.ca

100, rue Richelieu, bureau 210
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec J3B 6X3





**SI LE PASSÉ EST
GARANT DE L'AVENIR,
VOUS ÊTES ENTRE BONNE MAIN
AVEC L'AQDR-HAUT RICHELIEU.**

CLAIRE SAMSON
DÉPUTÉE DU COMTÉ D'IBERVILLE

327, 2^e Avenue
Saint-Jean-sur-Richelieu QC J2X 2B5

Téléphone : 450 346-1123
Sans frais : 1 866 877-8522
Télécopieur : 450 346-9068
claire.samson.iber@assnat.qc.ca

